

## Autonomisation des femmes et bien-être social

*par Nanak Kakwani et Hyun H. Son, Centre international pour l'action en faveur des pauvres*

**La plupart des individus font partie d'un** ménage (ou d'une famille). Les membres qui constituent un ménage partagent leurs joies, leurs peines et surtout leurs revenus. La grande majorité des activités économiques se produit au sein des ménages et nombre de décisions concernant la participation à la vie active, l'éducation, les dépenses, les économies, l'accumulation des ressources, l'investissement, le mariage et la reproduction sont également prises en leur sein. Par conséquent, ce qui se passe au sein des ménages a des répercussions capitales sur la croissance, la répartition des revenus et la pauvreté dans un pays donné.

La plupart des analyses économiques reposent sur l'hypothèse selon laquelle un ménage constitue une cellule décisionnelle unique dans laquelle tous les individus ont les mêmes préférences. On suppose que les décisions prises au sein d'un ménage le sont de manière à ce que chaque individu composant le ménage bénéficie du même niveau de bien-être. Or les faits démontrent qu'il n'en est rien.

De nombreuses études montrent que, dans bon nombre de sociétés, les femmes sont systématiquement défavorisées par rapport aux hommes (Dreze et Sen, 1989). Le fait même que la violence domestique à l'égard des femmes soit présente dans de nombreux ménages indique que les modèles décisionnels unitaires sont irréalistes.

Il est bien connu que, en Asie du Sud, la probabilité de survie des garçons est plus élevée que celle des filles. On peut en déduire que les ménages traitent les garçons mieux que les filles en ce qui concerne la distribution des ressources. À cet égard, le grand nombre de « femmes disparues » en Asie et en Afrique du Nord du fait d'une distribution inégalitaire entre les hommes et les femmes des soins de santé, de la nourriture et d'autres produits de première nécessité, évoqué par Sen dans son ouvrage, est tout à fait révélateur.

Par conséquent, on se tourne désormais de plus en plus vers des modèles de relations transactionnelles au sein des ménages. L'idée principale sous-jacente à ces modèles est que le pouvoir transactionnel relatif des hommes et des femmes se répercute sur l'issue finale des décisions prises en ce qui concerne la répartition de la consommation non seulement entre hommes et femmes, mais également entre adultes et enfants et entre garçons et filles.

On a découvert que, à mesure que la contribution des femmes aux revenus monétaires du ménage augmente, leur capacité à influencer sur la répartition des ressources du ménage augmente également. La raison de cette situation est que leur plus grande capacité à gagner de l'argent leur confère un plus grand pouvoir transactionnel.

En règle générale, les femmes contribuent au bien-être du ménage en réalisant, principalement à la maison, un travail non rémunéré. Leur contribution monétaire aux revenus du ménage est généralement inférieure à celle des hommes. Cela peut être lié au fait qu'elles ont moins de possibilités de trouver un travail à l'extérieur et un emploi rémunéré. En effet, les facteurs culturels jouent un rôle important pour déterminer la répartition des tâches ménagères entre les hommes et les femmes.

Bien que les tâches ménagères non rémunérées effectuées par les femmes revêtent une importance capitale pour le bien-être des ménages, ce travail n'est malheureusement pas autant reconnu que le travail rémunéré. Pour obtenir cette reconnaissance, de nombreuses études récentes plaident en faveur de l'inclusion de la valeur théorique du travail non rémunéré des femmes dans l'établissement des comptes nationaux (voir, par exemple, Institut Levy-PNUD, 2005). Mais, quand bien même les femmes parviendraient à obtenir la reconnaissance

officielle de leur travail, leur pouvoir transactionnel au sein du ménage demeurerait probablement toujours inférieur à celui des hommes tant qu'elles ne sont pas en mesure d'apporter une contribution financière aux ressources communes du ménage.

La contribution des femmes à la prospérité du ménage grâce à des activités rémunérées pratiquées hors de la maison est le facteur le plus déterminant pour leur état de privation relatif ou absolu, et les recherches tendent à confirmer ce point de vue. Celle que nous avons nous-mêmes menée démontre que, dans un pays à revenu moyen tel que le Brésil, la contribution des femmes aux revenus du ménage issus du travail représente moins de la moitié de celle des hommes, bien que leur scolarité soit plus longue que celle des hommes. Ainsi, la scolarité à elle seule ne peut expliquer les disparités de revenus entre les hommes et les femmes. Les autres facteurs qui jouent un rôle important sont le taux d'activité, le taux d'emploi, la productivité du travail, les heures de travail et les revenus ne provenant pas du travail. Or les inégalités entre les hommes et les femmes concernent l'ensemble de ces facteurs.

Bien que les femmes aient autant à offrir au marché du travail que les hommes, elles ne parviennent généralement pas à y jouer un rôle actif car elles sont confrontées à de nombreux obstacles tant au sein du ménage qu'à l'extérieur de celui-ci. Certains de ces obstacles pourraient être éliminés par des politiques gouvernementales visant à rendre le marché du travail moins discriminatoire. De telles politiques pourraient conduire à une amélioration du bien-être global de la société et entraîneraient un renforcement de l'autonomisation des femmes de manière plus directe que les actions cherchant à obtenir la reconnaissance du travail non rémunéré dans les statistiques officielles.

#### Références bibliographiques :

Dreze, J. et Sen, A. (1989), *Hunger and Public Action*, Oxford: Clarendon Press.

Institut Levy-PNUD, *Le travail non rémunéré et l'économie*, Compte-rendu de la conférence, 2005 <http://www.levy.org/undp-levy-conference> (en anglais).

Le **Centre international pour l'action en faveur des pauvres (CIP)** est un projet conjoint entre le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Gouvernement du Brésil pour promouvoir la coopération Sud-Sud dans la recherche appliquée et de formation sur la pauvreté. Le CIP est spécialisé dans l'analyse des questions de la pauvreté et l'inégalité et aussi de proposer des recommandations pour la formulation de politiques visant à la réduction de la pauvreté. Le CIP est reliée directement avec l'Institut de Recherche Économique Appliquée (IPEA), qui fait recherche pour le gouvernement du Brésil, et le Bureau des Politiques de Développement, PNUD.

Le CIP publie des Working Papers, Policy Research Briefs, *Poverty in Focus*, One Pagers, y Country Studies.

Rapport sur le CIP et toutes les publications disponibles à l'adresse suivante:

[www.undp-povertycentre.org](http://www.undp-povertycentre.org)